

REGLEMENT PARTICULIER DES CIRCUITS "ASPHALTE"

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

(Seules les informations mentionnées aux articles 1 à 11 doivent être renseignées. Toute autre information sera annexée au présent règlement.)

L'Association Sportive Automobile 1124

Nom de l'épreuve 54 ème CIRCUIT DES REMPARTS

Circuit : Circuit de la Ville d'ANGOULEME

Date de l'épreuve 18,19 et 20 Septembre 2026 nombre de jours 3

Niveau de l'Epreuve Nationale à participation étrangère autorisée

Permis d'organisation n° délivré le

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Observateur :

Collège des Commissaires Sportifs :

Président :

M Philippe CHOLET licence n°1003/7649.....

Membres :

M Gilles CHABERNAUD licence n°1101/13554.....

M Bernard GALARD licence n°0901/4608.....

Mme Sophie COLOMBIER stagiaire licence n°1117/231050

Secrétaire de l'épreuve:

Mme Annie FOURCADE Licence : 1006/15323.....

Directeur ou Coordinateur de l'épreuve :

M Laurent CHABAUD licence n°1124/123473.....

Directeurs de Course :

M Gérard BONNET licence n°1009/139103.....

Directeurs de Course Adjoints :

M Denis DUBOS licence n° 1124/119050.....

M Jean-Marie CAROF licence n°1101/203852.....

M Patrick CUNQUERO licence n° 1117/28111.....

Commissaires Techniques :

M Responsable Jean-Louis BOSCH licence n° 0805/14848.....

M Jean Claude BRIGAUD licence n°1117/13558.....

M Gérard BARRAL-LALOUE..... licence n° 0908/14695.....

M Jean-Marc PETINGER..... licence n° 0914/236553

M Alexandre FOURCADE licence n° 1006/28760

Médecin Chef Urgentiste :

M Jean François BILLES..... licence n°1004/13557.....

M Médecin Urgentiste :

M Alexandre FERNANDEZ..... licence n°1101/262245.....

Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents :

M Flavien ERRERA licence n°1013/250449.....

M Francis BRANDY..... licence n°0801/43050.....

M Jean François FOURCADE licence n°1006/8460.....

Mme Annie FOURCADE licence n°1006/15323.....

Pilote du safetycar :

M Romain BRUN..... licence n°1124/297984.....

Pilotes Médical car :

M Johnny NOUAUD licence n° 1124/118879.....

M Jeremy NOUAUD licence n° 1101/183613.....

Chronométrage :

Responsable : M Jean-Marie SAINT JEAN licence n°1124/1054

Nota : il ne pourra être porté sur le règlement particulier que des noms d'officiels titulaires de leurs licences pour l'année en cours et ayant confirmé par écrit leur participation.

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD

Réunion du collège des commissaires sportifs :

Samedi 19 septembre 2026 à 18H30 lieu :

Salle de réunion espace FRANQUIN 1 Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME.

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

Vérifications administratives :

Lieu : : Impasse LEROY 16000 ANGOULEME

Vendredi 18 septembre 2026 de 9h00 à 18h00.

Samedi 19 septembre 2026 de 9h00 à 16h00.

Vérifications techniques :

Lieu : : Impasse LEROY 16000 ANGOULEME

Vendredi 18 septembre 2026 de 9h15 à 18h00.

Samedi 19 septembre 2026 de 9h15 à 16h00.

Claude BERTON : Racer 500 **Courses**

Jean-Pierre BELTOISE : GT GTS avant 1965 **Courses**

Pierpont-BURNAT : Tricyclecar **Parade**

Timo MAKINEN : GT GTS année 65-76 **Courses**

Victor RILEY : Riley et Avant-guerre **Courses**

Lorraine DIETRICH : Avant-guerre **Parade**

Marc NICOLOSI : Bugatti **Courses**

Alain SERPAGGI : Formule de France **Parade**

EARL OF MARCH : MG Avant-guerre **Courses**

Henri GREDER : GT GTS année 65-76 **Courses**

BRIEFING DES PILOTES :

Samedi 19 septembre 2026 à 17h30, lieu :

Espace FRANQUIN 1 Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Les engagements seront reçus jusqu'au 12 Juillet 2026 à l'adresse suivante : Association Circuit des Remparts BP 90247 ANGOULEME CEDEX

Les pilotes seront titulaires des licences correspondantes aux plateaux.

Licence annuelle en cours de validité, ou un titre de participation TPNVHCC (E) pour la compétition et TPRLC (E) pour les démonstrations (Parades).

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

Autos éligibles pour les périodes de A à H (1905 à 1976) en possession ou non d'un PTH mais respectant scrupuleusement les réglementations FIA et FFSA en matière de sécurité.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Application des prescriptions générales FIA et FFSA.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit est obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Procédure de départ allégé /départ arrêté

Pole à droite

Grille de départ 1/1 décalée

Procédure de départ allégé /départ lancé

Pole à gauche

Grille de départ 1/1

Longueur du circuit : 1279 m

Nombre de voitures admis aux essais : 24

Nombre de voitures admises en courses : 24

Nombre de voitures admises en démonstrations : 26

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard des circuits asphalte.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : 16

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 2 de 9 kg ou 3 de 6kg.

Nombre de commissaires de piste, lors de chaque manche : 36

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical non permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents

2 Ambulances sécurité civile (16 secouristes+1 ambulance pompier 3 pompiers).

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation × oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges × oui

Extracteurs :

L'équipe Vienne extraction composée de 5 extracteurs et dispose du matériel nécessaire pour intervenir (véhicule, matériel de désincarcération).

Tous les membres de l'équipe ont l'agrément FIA et ont une carte nominative délivrée par la FFSA.

Noms :

M MARIANO Giovanni

M PETIT Didier

M ROUSSEAU Yannick

M BOUTIN Romain

M GUILLON Antoine

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique.

Horaires détaillés de l'épreuve 8h00 à 12h30 et 14h00 à 19h00.

Les horaires sont impératifs. Les pilotes devront être présents avec leurs véhicules sur la pré grille au plus tard 20 mn avant le départ de la séance d'essais ou la course.

Claude BERTON

Racer 500 et F3

En essais 20 Minutes

En course vitesse départ lancé 15 Tours

Jean Pierre BELTOISE

GT prés 1965

En essais 25 Minutes

En course vitesse départ arrêté 20 Tours

Pierpont-BURNAT

Tricyclecar

Parade 20 minutes

TIMO MAKINEN GT 1965 à 1976	En essais 25 Minutes En course vitesse départ arrêté 20 Tours
Victor Riley Avant-guerre	Essais 20 Minutes En course vitesse départ lancé 15 Tours
Lorraine DIETRICH	Avant-guerre Parade
Marc NICOLosi Bugatti	En essais 20 Minutes En course vitesse départ lancé 15 Tours
Alain SERPAGGI Formule de France	Parade 20 minutes
EARL OF MARCH MG Avant- guerre	En essais 20 Minutes En course vitesse départ lancé 15 Tours
Henri GREDER GT.T. Proto (1965 à 1976).	En essais 25 Minutes En course vitesse départ arrêté 20 Tours